

À L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FIFA

Circulaire n°1721

Zurich, le 29 juin 2020

DSG/mbu

Transfert des questions liées à l'assistance vidéo à l'arbitrage de l'IFAB à la FIFA

Madame, Monsieur,

Au cours des quatre dernières années, la FIFA et l'IFAB ont travaillé de concert à la conception et à la mise en place de l'assistance vidéo à l'arbitrage en compétition dans le monde entier. En plus des aspects technologiques, les deux instances ont notamment œuvré à la formation des organisateurs de compétitions et des officiels de match. Aujourd'hui, l'assistance vidéo à l'arbitrage est opérationnelle dans plus d'une centaine de compétitions à l'échelle mondiale, une diffusion qui en dit long sur la réussite de cette initiative.

La FIFA tient à mettre en exergue l'intérêt et la confiance que les associations membres et les organisateurs de compétitions ont témoigné vis-à-vis de l'assistance vidéo à l'arbitrage. Elle note également que ce succès n'aurait pas été possible sans le précieux concours de l'IFAB.

La période de lancement menée de front par la FIFA et l'IFAB étant à présent terminée, nous aimerions vous informer du transfert de l'ensemble des activités liées à l'assistance vidéo à l'arbitrage de l'IFAB vers la FIFA. Par conséquent, à compter du **1^{er} juillet 2020**, nous vous demandons de bien vouloir adresser toutes vos questions relatives à l'assistance vidéo à l'arbitrage directement à la sous-division de l'Arbitrage de la FIFA. La FIFA continuera d'examiner avec l'IFAB les éventuelles évolutions des protocoles, questions en lien avec les Lois du jeu et demandes d'approbation.

Assistance vidéo à l'arbitrage – contacts

Pour toute question relative à la mise en œuvre de l'assistance vidéo à l'arbitrage dans une compétition, la FIFA vous demande de prendre contact avec les experts suivants :

Questions d'ordre technique et sur l'arbitrage :	Questions liées à la mise en place :	Questions d'ordre technologique :
Mike van der Roest, chef de projet assistance vidéo à l'arbitrage (mike.vanderroest@fifa.org)	Dirk Schlemmer, chef de projet – Mise en œuvre de l'assistance vidéo à l'arbitrage (dirk.schlemmer@fifa.org)	Sebastian Runge, chef du département Technologie du football (sebastian.runge@fifa.org)

Vous pouvez également envoyer des questions plus générales relatives à l'assistance vidéo à l'arbitrage à l'adresse suivante : var@fifa.org.

Ce transfert des activités et des canaux de communication concerne également les organisateurs de compétitions ayant déjà mis en place l'assistance vidéo à l'arbitrage et établi un dialogue avec la FIFA et l'IFAB. La FIFA vous contactera prochainement en vue de poursuivre ce dialogue et elle se tient à votre disposition pour répondre à toute question concernant l'assistance vidéo à l'arbitrage et toute demande connexe.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE FOOTBALL ASSOCIATION



Mattias Grafström
Secrétaire Général adjoint (football)

Copie à :

- Conseil de la FIFA
- Confédérations
- Association européenne des clubs
- The International Football Association Board
- Association mondiale des clubs
- World Leagues Forum